

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : L. D. A. MARECHAL, V. G., Administrateur.

SOMMAIRE

Quatrième dimanche de l'Avent. — Le cardinal Lavignerie, P. N. B. — Noël. — M. Olier. — Un nouveau pèlerinage. — Conte de la nuit de Noël. — Jésus enfant. — Chronique. — Nouvelles religieuses : Rome. — Décès.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|----------|-------------|--------------------------------|
| LUNDI | 22 DECEMBRE | — S. Enf. Pointe-aux-Trembles. |
| MERCREDI | 24 | — S. Enf. Jésus du Mile-End. |
| VENDREDI | 26 | — Collège St-Laurent. |

FETES DE LA SEMAINE

| | | | |
|----------|----|----------|-------------------------------------|
| DIMANCHE | 21 | Décembre | — 4 ^e AVENT, 2 cl., sem. |
| LUNDI | 22 | " | — S. THOMAS, Ap. |
| MARDI | 23 | " | — De la Férie. |
| MERCREDI | 24 | " | — Jeûne. Vigile de Noël. |
| JEUDI | 25 | " | — NOEL, doud, 1 cl. (d'ob.) |
| VENDREDI | 26 | " | — S. ETIENNE, 1er M., d. 2 cl. |
| SAMEDI | 27 | " | — S. JEAN, Ap. et Ev., d. 2 cl. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 21. — Quête pour le denier de St-Pierre.

DIMANCHE 21. — On annonce la fête de Noël, et la jeûne de la veille.

Cathédrale. — Jeudi, le 25, à minuit, grand'messe ; vêpres à 3½ h. sermon pour la clôture de la retraite des hommes, et salut solennel.

Notre-Dame. — Dimanche, le 21, après vêpres procession du T. S. Sacrement par la confrérie de la bonne mort.

Jeudi, le 25, à minuit grand'messe, communion générale des hommes.

Eglise St-Joseph, rue Richmond, — Dimanche, le 21, vêpres à 3h. p. m. Clôture de la retraite à 7½ h. p. m.

Jeudi, le 25, communion générale des hommes à la messe de minuit. Le soir, à 7h. clôture de la retraite.

Eglise St-Pierre. — Jeudi, le 25, à minuit, grand'messe, communion générale pour les hommes qui ont suivi la retraite.

Eglise St-Jacques. — Jeudi, le 25, messe à minuit ; communion générale des hommes. Clôture de la retraite à 3h. p. m., sermon par un père dominicain.

Eglise St-Antoine. — Jeudi, le 25, bénédiction du soubassement de la nouvelle église, immédiatement avant la messe de minuit, par M. l'Administrateur. Les offices du jour de Noël auront lieu dans ce soubassement.

Dimanche, 21. — Solennité du Titulaire de St-Lazare et fête de celui de St-Thomas.

Jeudi, le 25, fête du Titulaire de l'Enfant Jésus à Montréal et à la Pointe-aux-Trembles.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vallant, à l'Archevêché.

LEMMERIE ANT. BOBERT, 193, Rue St-Urbain.

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

« Faites pénitence, car le règne de Dieu approche. »

I. L'Église, en ces jours de préparation et d'attente, ne se lasse point de nous recommander la pénitence. Pleine de sollicitude, elle veut que nous nous disposions à recevoir les grâces que le divin Messie offre à l'homme de bonne volonté, et à nous purifier de tous les obstacles qui pourraient éloigner ces grâces. La négligence, la dissipation de l'esprit, les préoccupations terrestres nous priveraient des précieux fruits de la réconciliation. Gardons-nous cependant d'une pénitence illusoire. Raconter machinalement une série de fautes au saint tribunal, cela ne suffit point à la rémission des dettes : il faut que le cœur, touché de repentir et animé d'une ferme résolution, soit contrit et humilié. Profitons des avertissements de l'Église, écoutons notre conscience, n'ajournons pas nos résolutions. « Si aujourd'hui tu entends la voix de ton Dieu, n'endurcis pas ton cœur, » dit l'Écriture ; le Seigneur veut nous trouver vigilants comme des serviteurs qui attendent leur maître ; et le moment de sa visite nous est inconnu. Au milieu de la nuit, un cri se fera entendre : *Ecce sponsus !* Voici l'Époux ! Heureuse l'âme fidèle qui lui répondra : *Ecce ancilla Domini !*

II. Notre-Seigneur vient à nous les mains pleines de grâces ; mais ces grâces se proportionnent à nos besoins et à nos désirs. Or, pour ressentir le besoin de la grâce, il faut connaître les misères humaines ; et pour la désirer, il faut connaître les infinies miséricordes de Dieu. C'est pourquoi saint Augustin, résumant toute la science du salut, s'écrie : « *Noverim te, noverim me !* Seigneur, faites que je vous connaisse et que je me connaisse moi-même ! » Que je me connaisse, afin que je sente mon impuissance ; que je vous connaisse, afin que j'expérimente la force de votre secours. Que je me connaisse pour devenir humble ; que je vous connaisse pour vous implorer avec confiance. Humilité et confiance, voilà les sentiments dont nous devons sans cesse produire les actes ; il n'en est point de plus efficaces pour attirer la grâce d'en haut.

LE CARDINAL LAV. GERIE

Les journaux qui nous arrivent de France sont remplis de lettres et d'articles sur le discours du cardinal Lavigèrie. Après avoir lu ces lettres et ces articles nous ne croyons pas devoir modifier l'interprétation que nous avons donnée dans notre dernier numéro.

L'*Autorité* continue à tenir le plus violent langage, M. Aigueperse lui répond dans *le Monde* :

« On peut faire des réserves au sujet de la thèse du cardinal Lavigèrie ; nous en avons fait pour notre compte. On peut même la combattre, à condition de la prendre telle qu'elle est. Mais il est évident comme la clarté du jour que le cardinal propose de se rallier à la forme républicaine de gouvernement dans le but de changer la politique et l'esprit du gouvernement irrégulier qui a été jusqu'ici celui de la République. »

Ces paroles nous paraissent résumer ce que nous avons dit. Mais il vient de paraître un autre document qu'il importe de signaler à nos lecteurs. La question en vaut la peine, car la religion s'y trouve intéressée comme la politique. Ce document est une lettre écrite par le cardinal Lavigèrie lui-même en réponse aux questions que lui avait posées un catholique français.

Le cardinal donne d'abord les motifs qui, dans une question si grave et si délicate, ont formé sa conviction, puis il ajoute : « Si vous relisez attentivement les principales Encycliques où le Saint-Père aborde les questions actuelles, vous y verrez clairement :

1^o « Que l'Eglise accepte également toutes les formes politiques de gouvernement, pourvu qu'elles n'aient rien de contraire aux principes de la morale et de la foi ;

2^o « Qu'elle demande aux catholiques de ne point se mettre à l'écart de la vie publique dans les pays où ils habitent, mais d'y prendre une part active, non pour approuver ce qui peut s'y faire de mal, mais pour y user, au contraire, de tous leurs droits de citoyens afin d'y rendre pratiquement chrétiennes les institutions de leur pays.

« Je me contente de ces textes ; mais il y en a d'autres qui ne sont pas moins clairs et d'où il faut conclure :

1^o « Que, pour la France, la forme républicaine de gouvernement. — je dis la forme, et non pas, comme on s'est joué des lecteurs en me faisant dire, d'une manière déloyale, l'athéisme des républicains — peut être acceptée par tous les chrétiens ; et que :

2^o « La résignation, et l'adhésion à la forme de gouvernement, lorsqu'elle est nécessaire pour exercer efficacement ses droits de citoyen, est, aux yeux du Vicaire de Jésus Christ, dans certains cas, obligatoire pour les chrétiens fidèles.

« Je conclus donc de tout ce qui précède qu'au simple point de vue de la raison, rien n'est plus conforme au bon sens que d'accepter, sans arrière-pensée, la seule forme de gouvernement qui paraisse désormais possible en France et qui puisse nous permettre d'y défendre efficacement nos droits ; et, au point de vue des doctrines de l'Église, qu'il est obligatoire, en conscience de suivre les règles pratiques que le Pape nous donne à cet égard ; que l'on manque à ses devoirs de catholique lorsqu'on se refuse à suivre ces conseils, et qu'on est, à plus forte raison, très gravement reprehensible lorsqu'on y manque ou qu'on y contredit publiquement. »

Et le cardinal dit en finissant : « Ceux qui ont voulu comprendre mes réserves nécessaires au point de vue religieux les ont comprises comme les ont comprises *l'Univers* et la *Croix*.

« Désormais la question est posée. Les catholiques dignes de ce nom la résoudreont par l'obéissance au Saint Père, dont je n'ai jamais fait que répéter les leçons et soutenir les droits. Ils la résoudreont par la résignation à la forme du gouvernement actuel, par la cessation d'une opposition systématique à la forme républicaine qui rendrait stériles leurs efforts pour la défense de la religion dans l'ordre politique, et enfin par la formation d'une union catholique efficace qui leur a été si fortement recommandée. »

Il est difficile de croire que tous les catholiques de France souscriront à tout ce qu'affirme et demande cette lettre, mais au moins personne ne saurait se méprendre maintenant sur la pensée du cardinal Laviege. Attendons.

PREMIER PRESENT FAIT A JESUS

(LÉGENDE).

Dans son humble et pauvre chaumière, Marie était assise avec son enfant.

C'était la nuit ; le vent soufflait avec violence, et elle réchauffait Jésus contre son sein.

Deux anges se glissent en silence à travers les murailles délabrées ; leur visage est pâle et triste, et pourtant ils essaient un sourire.

Leurs deux mains appuyées sur leur poitrine semblent cacher un objet mystérieux, et de leurs blanches ailes ils viennent abriter l'enfant qui sommeille.

Ils s'inclinent devant Marie et lui disent :

« Aujourd'hui se termine la première année du Rédempteur, En ce jour-là, il y a un an, nous chantions autour d'un pauvre étable ; Gloire à Dieu et paix à la terre ! Et nous venons aujourd'hui, dans une humble demeure, porter au Fils de Dieu le premier présent de son Père. C'est vous qui le lui offrirez, vous, sa Mère aimante. »

Et les anges déposèrent doucement sur les bras de Marie une petite croix de bois, et Jésus éveillé tendit ses petites mains pour la saisir, et Marie pleura.

M. OLIER

Il y a déjà quelques mois une lettre de Mgr l'Archevêque, inspirée par les instructions de la S. Congrégation des Rites a fait comprendre aux fidèles de son diocèse qu'on préparait à Rome un procès canonique tendant à la béatification de M. Olier.

Ce vertueux fondateur du Séminaire et de la Compagnie de St-Sulpice naquit en 1608 à Paris, qui fut aussi le lieu de sa mort, arrivée en 1657. Il fut béni dans son enfance par saint

François de Sales, qui prédit sa vocation et eut voulu la cultiver lui-même, si Dieu lui en eût laissé le temps. Elle fut développée par saint Vincent de Paul qui après avoir été le directeur de M. Olier demeura, son ami dévoué, l'assista à son lit de mort et se montra comme un second père pour sa compagnie naissante.

M. Olier est surtout connu en France comme instituteur du clergé, auquel il a donné, dans la réforme et l'administration de la grande paroisse de St-Sulpice d'admirables exemples de zèle pastoral, mais à la sanctification duquel il a encore plus contribué en fondant l'œuvre capitale des grands Séminaires. Au Canada, personne n'ignore la grande part qu'il a prise, de concert avec M. de la Dauversière, à la fondation de Montréal, dans laquelle il avait surtout en vue l'évangélisation des Indiens. C'est lui aussi qui, presque au moment de mourir, envoya, sur les instances de M. de Maisonneuve les premiers prêtres de sa Compagnie pour subvenir aux besoins spirituels de la colonie.

La cause de béatification de M. Olier doit, en raison de ces circonstances, s'instruire simultanément à Paris et à Montréal. Les procédures viennent de commencer ici, le mercredi 10 décembre fête de N. D. de Lorette, par l'érection à l'Archevêché, du tribunal canonique. Elles se continueront, aux cours de l'année prochaine, par l'examen des témoins, appelés à déposer sur les vertus héroïques du serviteur de Dieu, son renom de sainteté et les grâces surnaturelles attribuées à son intercession.

Le succès de cette cause, s'il entrait dans les desseins de la divine Providence, ouvrirait une nouvelle source de grâces à l'Eglise du Canada que M. Olier a tant aimée et pour laquelle il eût voulu, si on lui eût permis, venir travailler et mourir. Beaucoup d'âmes pieuses voudront donc sans doute s'y intéresser dans leurs prières. On recevrait avec grande reconnaissance toutes les communications utiles à l'instruction de la cause. Tels seraient des exemples de faveurs, spirituelles ou temporelles, dont on se croirait, pour de sérieuses raisons, redevable à l'intercession de M. Olier, ou simplement, des habitudes de dévotion privée, que l'on pourrait citer comme signes manifestes du renom de sainteté, dont il est en possession. Toutes les données de ce genre sont soumises au jugement de la congrégation des Rites, qui leur fait subir, comme on le sait, une discussion des plus rigoureuses.

Les communications relatives à la cause peuvent être adressées à M. l'abbé Emard, chancelier de l'Archevêché ou à M. de Foville, prêtre de St-Sulpice, au Séminaire de Montréal.

UN NOUVEAU PELERINAGE

Notre-Dame de Rigaud.

La Vierge et les saints ont toujours su choisir les lieux où ils daignent manifester aux hommes leur spéciale faveur.

Fourvière, Lorette, le Mont Gargan, le Mont St-Michel, la Sallette, Ste-Anne de Beaupré, Lourdes en sont, entre mille, de frappants exemples : la nature y a préparé longtemps à l'avance la scène imposante ou gracieuse où Dieu, le temps venu, accomplira ses merveilles.

Rigaud et son rocher de Notre-Dame de Lourdes semblent être l'objet d'une pareille destinée.

Rien, en effet, de charmant comme ce lieu sauvage et pittoresque et le cadre qui le complète !

Une masse granitique de quatre-vingt-quinze pieds de hauteur, dont le massif central forme un talus à pic, flanqué, en contre-forts, de gradins abrupts qui appellent des rampes, des degrés, des sentiers serpentants.

Au sommet du roc à deux cent cinquante pieds au-dessus de l'Ottawa qui baigne les assises de la montagne, se détache de la roche, taillée en socle sous sa base octogone, une blanche chapelle en bois, de quarante pieds de hauteur sur vingt pieds de diamètre.

A cette élévation, au delà des arbres qui s'ouvrent en clairière autour du rocher pour former un vaste hémicycle on ne peut plus favorable à la voix du prédicateur, un superbe point de vue domine le pittoresque village de Rigaud, éparpillé sur sa double colline, la rivière, le lac des Deux-Montagnes avec sa belle nappe d'eau et ses gracieux contours.

Voilà pour le lieu et le cadre. Mais quelle en est l'histoire ?

Elle est encore bien jeune et ressemble, dans son début simple

et touchant, à celle de tous les lieux vénérables, consacrés par la piété des peuples.

Un humble petit frère convers du collège de Rigaud, mort depuis, édifiait la communauté des touchantes manifestations de sa piété envers Marie Immaculée. Jaloux de rendre à sa Reine aimée un hommage qui lui attirât beaucoup de cœurs, il eut l'idée — Peut-il de lui-même ou d'Elle ? — de y acérer dans un enfoncement naturel du rocher une petite statue de Notre-Dame de Lourdes et d'y entretenir une lampe allumée. C'était le 4 novembre 1875.

La pieuse espérance du Frère Patzé ne fut point trompée. A sa suite, les élèves et les professeurs, puis les fidèles de la paroisse, malgré la grande difficulté des abords, vinrent déposer leurs prières aux pieds de la modeste image.

Plus tard, par les soins des directeurs, une plus grande statue fut élevée au sommet du rocher, à l'ombre d'un pin gigantesque. En 1885, le 17 septembre, le R. P. Côté, directeur, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque, consacrait solennellement sa maison à Notre-Dame de Lourdes et songeait à assurer définitivement une dévotion et un culte qui semblaient répondre au désir de la Mère de Dieu.

Le 17 octobre suivant, il fit placer à l'endroit où elles sont encore aujourd'hui la statue de la « belle Dame » et de la petite bergère de Lourdes, et s'occupa sans tarder de la construction d'une chapelle. La piété des fidèles seconda son dessein. Grâce à leurs offrandes, le 19 juin 1887, le Père bénissait la pierre angulaire du sanctuaire, et le 8 octobre de la même année, sous les auspices de la Vierge du Rosaire, M. le curé de Rigaud livrait au culte l'œuvre à laquelle il s'était vivement et activement intéressée, y célébrant pour la première fois le saint sacrifice.

Depuis lors, la messe y a été dite tous les matins, du mois de mai aux mauvais jours d'automne.

La nuit, dans cette même période de l'année, deux grosses lanternes aux verres rouges signalent de loin sur les deux rives et sur les flots la présence de l'autel de Marie. Le jour, la blancheur du *tempietto* pique l'œil au milieu des frondaisons verdoyantes qui l'encadrent.

Les cœurs et les âmes suivent le regard attiré, et la foi qui grandit multiplie les visites et les pèlerinages privés. On parle déjà de guérisons éclatantes et les archives du collège conservent là-dessus d'intéressants témoignages.

Il semble que la divine Mère se plaise à répéter, à l'exemple de son Fils : *Lorsque j'aurai été élevée de terre, j'attirerai tout à moi !*

En ce moment, la neige recouvre le sanctuaire, répandant sa blancheur sur le sentier montant et poétique qui traverse le bois et ce nouvel et beau cimetière si heureusement suspendu, avec son calvaire et ses stations du chemin de la croix, au penchant de la montagne.

Mais la foi veille, aimante et constante, au cœur des dévots de Notre-Dame, y entretenant l'espoir du retour prochain. L'été dernier, quatorze cents pèlerins, venus d'un peu partout mais en grande partie de Montréal par le premier train du nouveau chemin de fer « Montréal et Ottawa, » ouvrait à vrai dire la série des pèlerinages publics.

Nous espérons qu'elle est ouverte pour toujours. Bien plus, puisse-t-elle aller grandissant et se développant tant et tant qu'un jour, au lieu de l'édicule octogone qui couronne aujourd'hui le rocher, une flèche de pierre s'élançe, fine et aiguë, d'une gracieuse et grande chapelle qui semblera le sommet du granit taillé et ciselé !

Et alors, du haut de ce roc prédestiné qui a vu passer jadis, à l'ombre sonore de ses grands pins sauvages, les compagnons et les continuateurs de Samuel de Champlain, allant porter vers les lacs de l'Ouest la foi et la civilisation chrétienne et française, la Reine du ciel et de la Nouvelle-France bénira leurs fils agenouillés et plaçant sous son égide l'œuvre de leurs pères.

UN PÈLERIN.

CONTE DE LA NUIT DE NOËL

Petite Jeanne.

Lève-toi, bise glaciale, crie et pleure ; Jacques n'allumera pas ce soir la bûche traditionnelle. Sonnez à toute volée, cloches joyeuses ; Jacques, ce soir, au retour de la messe, restera dans un coin à pleurer.

C'est pourtant Noël. Mais combien poignante, cette année, pour le pauvre Jacques, la douce fête de l'enfance !

Ecoutez sa triste histoire ; au moins saurez-vous pourquoi ce soir dans l'âtre ne pétillera pas la bûche traditionnelle, pourquoi Jacques, au retour de la messe, restera dans un coin à pleurer.

L'an dernier encore il y eut grand feu à la ferme, mais pour la première fois de sa vie, Jacques ne répondit pas à l'appel des cloches ; et quand Marguerite, la fermière, dit aux mendiants : " Priez bien cette nuit pour petite Jeanne, " les mendiants remarquèrent que la pauvre femme avait des larmes dans la voix.

Petite Jeanne était bien malade, en vérité. On avait approché son lit du foyer, et son front était si pâle que la lumière semblait se jouer sur lui comme sur de l'ivoire, ses petits doigts étaient si amaigris, si transparents, qu'ils faisaient songer à ceux de ces vierges de cire qui dorment, les mains croisées sur la gorge, dans les châsses des cathédrales. Une petite toux sèche déchirait sa poitrine, et l'on sentait qu'elle s'en allait doucement perdant chaque jour ses forces et son sourire comme les arbres perdent leurs feuilles quand sanglotte le vent d'automne.

Petite Jeanne avait six ans : elle était plus jolie qu'une sainte et plus douce qu'une colombe ; Jacques tremblait bien souvent, se rappelant que les anges ne sont pas faits pour ce monde et qu'il leur faut des sphères plus pures.

Parfois cependant, quand il voyait la fillette s'égayer à la maison, il se prenait à espérer, et s'adressant à Marguerite ;

— Regarde donc petite Jeanne. Comme elle semble heureuse de vivre ! Avec l'âge, la santé viendra.

— Oh ! oui, répétait Marguerite, avec l'âge, la santé viendra.

Les mois fuyaient et la santé ne venait pas à petite Jeanne. Un jour, au lieu de jouer, elle resta paisible et pensive ; et le lendemain, elle dit en embrassant Marguerite, qui voulait l'habiller à l'heure accoutumée.

— Mère, je ne me lèverai pas ce matin.

Elle ne se leva ni ce matin-là, ni ceux qui suivirent. On

était en décembre. La nuit de Noël arriva — une de ces nuits terribles où le souffle du nord fait vaciller la veilleuse et frissonner la cloison. — Petite Jeanne était plus malade. Un lourd sommeil engourdissait tout son être. Elle s'éveillait à longs intervalles, et levant ses grands yeux limpides vers son père, comme si elle sortait d'un rêve, elle écoutait les lamentations de la tempête :

— Quelle est donc cette musique qu'on entend là haut ?

— Ce sont les anges qui chantent, répondait Jacques avec un frisson d'angoisse.

— Et pourquoi les anges chantent-ils ?

— Parce que petit Jésus va descendre pour te voir.

Sur cette réponse, petite Jeanne se mettait à sourire et s'endormait.

Une fois, elle écouta plus longuement que d'ordinaire les rugissements de la bise :

— Les anges chantent plus fort. Est-ce que petit Jésus approche ?

Jacques écarta les rideaux de la croisée, fit mine de regarder le ciel et répondit :

— L'aperçois petit Jésus ; il vient d'ouvrir les portes du paradis et de se mettre en route ; patience, il arrivera bientôt.

La malade referma les yeux, puis après un long silence :

— Père, est-ce que petit Jésus ne m'apporte rien pour me faire souvenir de lui ?

Jacques tressaillit. Absorbé par les soins dont il entourait sa fille, il n'avait pas songé aux cadeaux que l'Enfant-Dieu doit laisser, la nuit de Noël, au coin de la cheminée ; et dans toute la maison, il n'y avait ni poupée ni joujou pour donner à petite Jeanne.

— Bon père, est-ce que petit Jésus ne m'apportera rien ce soir ? répéta petite Jeanne, tandis qu'un nuage de tristesse passait sur son front brûlant.

Une larme brilla dans l'œil de Jacques ; il répondit :

— Oh ! que si ! petit Jésus t'apportera quelque chose

Quand les enfans sont bons et sages, il ne les oublie jamais.

Et se dirigeant une seconde fois vers la fenêtre, il ajouta :

— Je le vois descendre avec une grande poupée sous le bras, et une foule de beaux jouets à la main. Je vais lui dire d'apporter tous ces trésors à petite Jeanne...

Et le pauvre homme prit son manteau, essuya ses yeux et dit tout bas à Marguerite.

— Attends-moi ; la ville est loin et la nuit est noire ; mais une contrariété pourrait frapper au cœur petite Jeanne. Je vais chercher les étrennes du petit Jésus.

Il partit. Jamais, de mémoire d'homme, plus formidable ouragan n'avait bouleversé la nature ; les arbres broyés jouchaient le sol de leurs branches, le ciel n'avait pas une étoile, et, dans l'obscurité profonde, les plaintes furieuses du vent imitaient tantôt les hurlemens des fauves, tantôt le râle prolongé d'un malade à l'agonie.

Mais Jacques ne se souciait point des menaces du vent ; il cheminait, cheminait toujours, s'accrochant aux débris amoncelés, résistant à la violence de la rafale, et ne voyant devant lui que l'image de sa fille.

Longtemps il marcha haletant et suant presque, malgré le froid. Enfin, de vagues lueurs apparurent dans l'éloignement : c'était la ville. Son cœur bondit ; il pressa le pas. Les cloches mêlaient leurs notes argentines aux sanglots funèbres des vents : — C'est la messe de minuit, pensa Jacques, Dieu veuille que les portes des boutiques ne soient pas closes quand j'arriverai !...

Elles l'étaient malheureusement. Jacques attendit. Une heure s'écoula : O mon Dieu ! disait le pauvre homme, être obligé d'attendre ainsi ! Et petite Jeanne qui pleure peut-être, en songeant que Jésus ne viendra pas !

Pendant la cérémonie s'acheva ; les marchands regagnèrent leurs demeures. Jacques se fit ouvrir un magasin ; il choisit une belle poupée à la figure pâle comme celle de la petite Jeanne, avec des mains et des pieds de fée et une

jolie robe de soie bleue constellée de paillettes d'or, et reprit le chemin du village, alerte, presque heureux ; croyant voir petite Jeanne, éblouie par sa poupée, l'embrasser en pleurant de joie.

Pendant ce temps, à la ferme, petite Jeanne achevait de s'épuiser, son regard devenait vague, et l'on entendait sa voix murmurer, mais si faiblement, qu'on l'eût prise pour les vibrations lointaines d'une chanson qui va mourir :

— Mère pourquoi petit Jésus n'est-il pas encore passé ?

Marguerite consulta la vieille horloge ; deux heures du matin y sonnaient. — Jacques devrait bien être de retour ! pensa-t-elle. S'il savait comme sa pauvre enfant est inquiète ! Je crois qu'elle va pleurer !

Et, rêveuse elle cacha son front dans ses mains ; puis comme si une idée lumineuse l'eût frappée :

J'entend petit Jésus qui vient conduit par ton père, fit-elle ; je vais à leur rencontre.

Et Marguerite monta d'un pas rapide.

Au bout d'un moment petite Jeanne r'ouvrit les lèvres :

— O mère, dit-elle, as-tu amené petit Jésus ?

— Il est venu, répondit Marguerite ; vois sur le tapis l'empreinte de ses pieds ; il est venu, tandis que tu dormais ; et il t'a embrassée bien fort et t'a laissé les cadeaux que voici.

Et tout en étouffant un sanglot, elle mit sur la tête de l'enfant le beau voile de dentelle, fit scintiller à la lumière la bague d'or et les boucles d'oreilles et déposa au pied du lit le beau livre de prière.

— Oh ! les belles choses ! les belles choses ! s'écria petite Jeanne. Comme Jésus est bon, et comme je voudrais le voir ! Petite Jeanne ne referma pas les paupières, mais sa respiration devint haletante, son œil se noya dans une extase : Elle était avec Jésus.

— Ah ! ma pauvre petite ! ma pauvre petite ! cria Marguerite en la prenant dans ses bras.

En ce moment Jacques rentrait à la ferme.

Il tenait à la main la belle poupée à la robe bleue constellée de paillettes d'or, et s'efforçait de sourire.

— Il est trop tard ! dit Marguerite. Jésus est venu voir petite Jeanne ; il est venu, et il l'a prise...

Et c'est pourquoi ce soir la bûche traditionnelle ne flamboiera pas dans l'âtre, pourquoi Jacques, le cœur brisé, pleurera jusqu'au matin, froissant dans ses mains distraites une poupée vêtue de bleu, toute constellée de paillettes d'or...

FANTASIO.

NOËL

L'air retentit d'un joyeux et sublime cantique : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Ce sont les anges qui annoncent la bonne nouvelle : « Le Sauveur vient de naître. » — Esprits célestes, dites-moi où je dois trouver ce sauveur si longtemps désiré et attendu ? — Dans la cité de David. — Bethléem ! une bien petite ville pour un si grand roi ! Mais sans doute quelque vieux et riche palais, dernier débris de la fortune de ceux qui régnaient en Juda, a été préparé pour recevoir le fils de Dieu ? — Non, chrétien ; sa pauvreté n'a pas même trouvé place dans les hôtelleries. Les hommes ont refusé de l'accueillir, et sa mère désolée s'est vue forcée de demander aux animaux un coin de leur étable. « Tu le reconnaitras à ce signe : un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. »

Quel changement, grand Dieu, dans vos manifestations ! Autrefois, quand vous apparaissiez à nos pères de l'ancienne loi, c'était toujours sous des figures imposantes et terribles, et souvent l'on entendait ceux que vous honoriez de vos manifestations, s'écrier, remplis de terreur : « Nous avons vu Dieu, nous allons mourir. » Aujourd'hui vous vous présentez à nous sous les traits d'un enfant.

Un enfant attire par ses charmes et touche par sa faiblesse.

Ses timides vagissements, son doux sourire, son paisible sommeil attendrissent le cœur. Quoi de plus gracieux, quoi de aimable qu'un enfant ? — Et voici à mon Sauveur !

Encore ne ressemble-t-il pas à ces fils de grande race autour desquels s'empressent les valets et les courtisans. Un berceau doré, un service fastueux éloigneraient les pauvres gens, et Jésus veut que tout le monde s'approche de lui avec amour et confiance. C'est pour cela qu'il se montre enveloppé de misérables langes et couché dans une crèche.

Autour de cette crèche les leçons se multiplient pour moi.

Jésus enfant m'apprend à fouler au pieds les vains honneurs que l'orgueil humain poursuit avec tant d'apreté.

Jésus enfant m'apprend à négliger les biens fragiles et mineurs vers lesquels se précipitent nos convoitises.

Jésus enfant m'apprend que les privations et la souffrance doivent, de bonne heure, contrarier et réduire la chair rebelle, ennemie de ma vertu et de ma perfection.

Jésus enfant m'invite à la simplicité, à la candeur, à la vie obscure, solitaire et cachée.

Je reçois avec respect ces enseignements dans mon cœur attendri, car c'est l'amour qui les donne.

L'amour ! voilà ce qui me touche le plus aujourd'hui. L'édit qui arrache la sainte famille aux douceurs du foyer domestique, l'aveuglement des hommes qui refusent un asile au fils de Dieu, caché dans le sein de sa mère, la froide nuit de la nativité, l'étable de Bethléem, les pauvres langes, la crèche, tout cela a été éternellement préparé par l'amour de mon Dieu.

Splendeur de la lumière éternelle, Jésus enfant s'enveloppe d'une chair infirme : c'est par amour pour moi. Mes yeux impurs ne pourraient supporter l'éclat de sa gloire ; et pourtant j'ai besoin de me rapprocher de mon Dieu, de le voir, de l'entendre, de le toucher, de l'embrasser, de charmer, près d'une apparition sensible, les trop longues heures de mon attente.

Maître de tous les biens, Jésus enfant se condamne à la pauvreté : c'est par amour pour moi. Mon cœur, si facilement épris des choses terrestres, doit comprendre qu'elles sont trop peu pour qu'on s'y attache et que les plus dépouillés des biens de ce monde doivent être comme le Sauveur, les plus remplis des biens célestes.

Éternel et parfait bienheureux, Jésus enfant commence à souffrir.

frir; c'est par amour pour moi. Je serai moins rebelle aux dures nécessités de la douleur, si je vois mon Sauveur s'y soumettre dès la première heure de sa vie mortelle.

Qui n'aimerait pas celui qui nous a tant aimés ?

Je voudrais avoir pour vous aimer, ô mon Jésus, le cœur très pur de votre mère ; mais je suis trop indigne.

Je voudrais m'unir aux humbles et respectueuses affections de votre père adoptif ; mais je suis trop indigne.

Je voudrais me mêler à la foule des pasteurs que l'ange a convoqués, et prendre part à leurs naïfs épanchements ; mais je suis trop indigne.

Je voudrais entrer à la suite des rois, et déposer à vos pieds l'or de ma charité, l'encens de mes adorations, la myrrhe de ma pénitence ; mais je suis trop indigne.

Enfant bien-aimé, ne me repoussez pas. Laissez-moi au moins envier le sort des bêtes silencieuses qui vous réchauffent de leur souffle, et, si petit qu'il soit, daigner agréer, en réponse à votre amour infini, l'humble amour de mon pauvre cœur.

R. P. MONSABRÉ.

CHRONIQUE

La retraite des hommes, préparatoire à la fête de Noël, est prêchée à la cathédrale, par le R. P. Desjardins, S. J. ; à St-Jacques par M. Guyhot, SS. ; à St Joseph, par M. Z. Racicot, de l'archevêché.

* * *
* La *Gazette* de Montréal a reproduit intégralement l'article que nous avons publié sur les mariages mixtes en réponse à son correspondant.

* * *
Lundi le 22, à 8 heures, il y aura dans le soubassement de la nouvelle église St-Antoine un concert sacré donné au profit de l'église.

* * *
* Deux fautes d'impression ont défiguré un passage important dans notre dernière livraison. Au commencement de l'article sur les mariages mixtes, la deuxième phrase de la lettre citée doit se relire ainsi :

“ M'étant assuré que les parties ne sont pas mineures, qu'il n'y a point d'autre empêchement légal et que la licence a été dûment donnée et signée par le Lieutenant-Gouverneur, je les marie suivant les rites de mon église et j'inscris le mariage dans le registre que je suis légalement autorisé à tenir : un tel mariage ainsi célébré et enregistré est-il un mariage légal, liant les personnes qui l'ont contracté ?

* * *
La vénérable Mère St-Henri assistante et l'une des fondatrices du monastère des Ursulines au Lac St-Jean, est décédée la semaine dernière. Elle était la sœur du R. P. Dion, C. S. C., supérieur du collège St-Laurent, de vénérable Mère Ste-Eulalie l'une des fondatrices du convent de Stanstead, et de la vénérable Mère St-Joseph, religieuse Ursuline de Waterville, Maine, E. U.

Dimanche dernier a eu lieu à l'Église Sainte-Brigide la cérémonie de la bénédiction solennelle de deux statues, celles de saint Michel et de saint Jean-Baptiste. La cérémonie a été présidée par Monsieur l'Administrateur. M. l'abbé Bruchési a fait le sermon.

Ces statues ont été données par un paroissien de Ste-Brigide.

* * *

La paroisse du Cap St-Ignace, dans le diocèse de Québec, vient d'être cruellement éprouvée. Dimanche dernier le feu s'est déclaré dans l'église de cette paroisse et a fait tellement de progrès qu'en peu de temps tout a été détruit; c'est avec de très grandes difficultés que le révérend M. Dionne, le vicaire, a pu sauver les saintes espèces. L'église, qui était une des plus belles du diocèse de Québec, avait été bâtie en 1880-81, mais elle n'avait été complètement finie qu'en 1887.

Un autre édifice appartenant à la fabrique et qui servait de salle publique, d'hôtel-de-ville et de palais de justice, a aussi été réduit en cendre. Les pertes sont d'environ \$125.000 avec des assurances pour \$55.000

* * *

M. R. P. Doucet, jésuite, qui vient de mourir au collège St-Jean, à Fordham, avait soixante-cinq ans. Il était né aux Trois-Rivières. Après avoir fait ses études au collège de Montréal, il entra dans la Compagnie de Jésus. Pendant des années il se consacra aux missions et jouissait d'une grande réputation comme prédicateur. En 1866, il devint recteur du collège St-Jean. Trois ans plus tard il alla en Europe dans l'intérêt de sa santé, et occupa, à son retour, la chaire de philosophie au même collège. Il était malade depuis plusieurs années, sa mort est due à une débilité générale. Il était aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient.

* * *

Les Sœurs de la Miséricorde de Montréal établies à New-York viennent de publier leur rapport annuel. C'est une brochure d'une trentaine de pages que nous avons parcourue avec un vif intérêt.

L'hospice, *Mothers' Home*, se trouve dans un quartier très salubre, sur la 86^{me} rue Est, entre les avenues A et B. Les sœurs en ont fait l'acquisition il n'y a pas encore deux ans. Il a coûté cher et ne se paie que par la charité publique. L'expérience

a déjà fait voir qu'il est trop petit. Du 1er octobre 1889 au 1er octobre 1890, on y a reçu 117 malades, et plusieurs n'ont pu être admises faute de place.

C'est aux pauvres surtout que les religieuses, suivant l'esprit de leur règle, donnent leurs soins. Avec quel dévouement, quel zèle, quelle bonté, tout le monde le sait. Au sein de la grande métropole des États-Unis, elles accomplissent comme à Montréal une œuvre de charité belle entre toutes, et elles l'accomplissent humblement, discrètement, au prix de bien des fatigues et des sacrifices. Aussi l'archevêque, le clergé, les familles catholiques le comprennent, et leur donnent toutes leurs sympathies. M. l'abbé L. A. Beaudoin est l'aumônier de l'hospice.

Cette communauté fut fondée à Montréal en 1848, et madame veuve Galipeau en fut la première supérieure.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Mardi 11 novembre, S. S. Léon XIII a reçu en audience particulière le Rme P. Louis de Parme, général de l'Ordre des Frères Mineurs, qui lui présenta le Père président, le P. préfet et les professeurs du nouveau Collège international des missions franciscaines, fondé par l'Ordre au couvent de Saint-Antoine près de Latran, et dont l'inauguration a eu lieu le 20 novembre. Dans les vastes bâtiments de ce couvent qui est aussi devenu la résidence de la curie généralice de l'ordre depuis que le général des Franciscains a été expulsé de l'*Ara Cœli*, on a installé toute l'administration centrale de l'Ordre.

Le Souverain-Pontife se fit expliquer par le Père Général le but de la fondation du nouveau collège, qui est de préparer spécialement les jeunes religieux franciscains aux missions, par l'étude des langues et des sciences et pour leur offrir aussi l'occasion de se perfectionner dans les études supérieures de philosophie, de théologie, ainsi que dans les lettres et les sciences naturelles. Sa Sainteté, après s'être informée avec le plus vif intérêt des diverses branches de l'enseignement, s'est arrêtée plus particulièrement à parler de la théologie, dont Elle a montré la nécessité, d'autant plus grande aujourd'hui que les adversaires de la religion l'attaquent avec plus d'audace.

AUX PRIÈRES

Dame Joséphine Leblanc, épouse de J. E. Erement, N. P.
St-Jacques l'Acadigan.

IMPRIMERIE

ANTOINE ROBERT

193, Rue St-Urbain, - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS.

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE "ECLIPSE"

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit « Surveyer » garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté. CLANCHES en cuivre ou en bronze. CADENAS incrochetables, VERROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célibre-Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourrel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Cloitures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. ST-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" " PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC.; ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cilevant de ... Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Brozzes, Ornaments d'Eglise, Chasablerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.
Le quarante-unième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 17 Decembre 1890, a 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$55,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS:

| | | |
|----------------------------------|------------|------------|
| 1 Immeuble de | \$5,000.00 | \$5,000.00 |
| 1 do | 2,000.00 | 2,000.00 |
| 1 do | 1,000.00 | 1,000.00 |
| 4 do | 500.00 | 2,000.00 |
| 10 do | 300.00 | 3,000.00 |
| 30 Ameublements..... | 200.00 | 6,000.00 |
| 60 do | 100.00 | 6,000.00 |
| 200 Montres d'or..... | 50.05 | 10,000.00 |
| <i>LOTS APPROXIMATIFS</i> | | |
| 160 Montres d'argent..... | 25.00 | 2,500.00 |
| 100 do do | 15.00 | 1,500.00 |
| 100 do do | 15.00 | 1,000.00 |
| 1000 Montres d'argent..... | 10.00 | 10,000.00 |
| 1000 Serviettes de toilette..... | 5.00 | 5,000.00 |

2607 lots valant \$55,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau: No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

**No 24 RUE VITRE No 24
MONTREAL.**

GEO. H. L'ABBE & CIE

433, 435, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

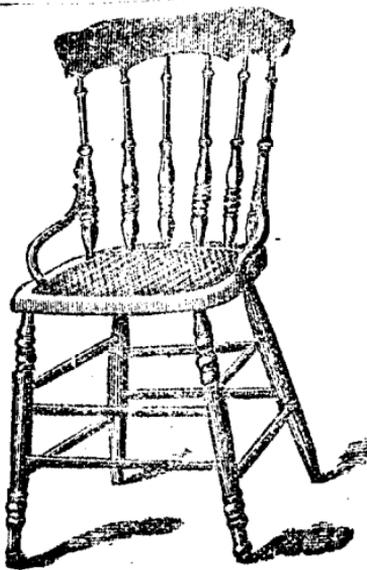
**Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.**

NOUS TENONS EN STOCK CONSTANMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
 MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
 PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
 PIN, EPINETTE, PRUCHÉ, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B,
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.
 Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$32,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THÉRIAULT
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
 MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.
 No 12, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meublans etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.